

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 12 décembre 2024, s'est réuni le Jeudi 19 décembre 2024 à 18h00, en séance publique à la Salle des fêtes d'Ugine, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 73 / Quorum : 37

Nombre de délégués présents :

54 délégués présents dont 1 suppléant jusqu'à la délibération n°56

55 délégués présents dont 1 suppléant à partir de la délibération n°57

Nombre de membres représentés : 7

Délégués titulaires présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
ALBERTVILLE	Michel	BATAILLER
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE
ALBERTVILLE	Yves	BRECHE
ALBERTVILLE	Jean-François	BRUGNON
ALBERTVILLE	Frédéric	BURNIER FRAMBORET
ALBERTVILLE	Lysiane	CHATEL
ALBERTVILLE	Davy	COUREAU
ALBERTVILLE	Jean-François	DURAND
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE
ALBERTVILLE	Bérénice	LACOMBE
ALBERTVILLE	Pascale	MASOERO
ALBERTVILLE	Jacqueline	ROUX
ALBERTVILLE	Dominique	RUAZ
ALBERTVILLE	Christelle	SEVESSAND
ALLONDAZ	Frédérique	DUC
BATHIE (LA)	Sabrina	BARBERO
BEAUFORT SUR DORON	Christian	FRISON ROCHE
CESARCHES	Hervé	MURAZ DULAURIER
CEVINS	Philippe	BRANCHE
COHENNOZ	Christian	EXCOFFON
CREST-VOLAND	Christophe	RAMBAUD
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON
FRONTENEX	Claude	DURAY

GIETTAZ (LA)	Noël	BIBOLLET
GILLY SUR ISERE	Jean-Marc	DESCAMPS
GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET
GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES
GRESY SUR ISERE	François	GAUDIN (<i>à partir de la délibération n°57</i>)
GRIGNON	Lina	BLANC
GRIGNON	François	RIEU
HAUTELUCE	Bernard	BRAGHINI
MARTHOD	Marie-Paule	BENZONELLI
MERCURY	Yves	DUNAND
MERCURY	Evelyne	MARECHAL
MERCURY	Alain	ZOCCOLO
MONTAILLEUR	Jean-Claude	SIBUET BECQUET
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO
PALLUD	James	DUNAND SAUTHIER
PLANCHERINE	Jean-Pierre	FAZZARI
QUEIGE	Edouard	MEUNIER
ROGNAIX	Patrice	BURDET
SAINT NICOLAS LA CHAPELLE	Ghislaine	JOLY
SAINT VITAL	Serge	DAL BIANCO
TOURNON	Sandrine	BERTHET
UGINE	Sophie	BIBAL
UGINE	Michel	CHEVALLIER
UGINE	Franck	LOMBARD
UGINE	Nathalie	MONVIGNIER MONNET
UGINE	Simon	OUVRIER-BUFFET
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN
VENTHON	Claude	REVIL BAUDARD
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ
VILLARD SUR DORON	Emmanuel	HUGUET

Délégué suppléant présent :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
MONTHION	Jean-Marc	SOULLIE

Délégués représentés :

Fatiha BRIKOU AMAL	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Franck LOMBARD
Morgan CHEVASSU	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Frédéric BURNIER FRAMBORET
Josiane CURT	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Bérénice LACOMBE
Laurent GRAZIANO	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Dominique RUAZ
Jean-Pierre ANDRE	LA BATHIE	Ayant donné pouvoir à Sabrina BARBERO
Alain REGAUDIAT	FRONTENEX	Ayant donné pouvoir à Claude DURAY
Mustapha HADDOU	UGINE	Ayant donné pouvoir à Françoise VIGUET CARRIN

Simon OUVRIER BUFFET a été désigné Secrétaire de séance.

Objet : Tourisme – Biodiversité - Demande de subventions dans le cadre du projet de réaménagement de la base de loisirs du lac de Grésy sur Isère et de la création d'un itinéraire d'interprétation de la biodiversité

Rapporteur : M. le Président

Le plan d'eau de Grésy sur Isère, situé à proximité immédiate des flux de cyclistes, à la journée ou en itinérance, de la V62/Belle Via, et au cœur d'un espace naturel riche (en bordure de zone Natura 2000), est un aménagement très prisé (environ 18 000 passages estimés par le SDIS - comptages effectués pour l'été 2023 de 12h à 18h).

Il a reçu une nouvelle fois en 2024 le label « Pavillon bleu » (seul lac de Savoie à disposer de ce label), gage de qualité pour son eau et son environnement.

Pour autant, il dispose d'aménagements annexes vieillissants, insuffisants. C'est le seul des 3 plans d'eaux gérés par Arlysère à ne pas avoir de projet de valorisation à terme.

Afin de compléter les aménagements existants, consolider le label Pavillon Bleu, valoriser davantage l'aire de loisirs, le sentier du tour du lac et la biodiversité unique du site, il est proposé de porter un projet global d'aménagement des abords du plan d'eau comprenant :

- La création d'un parcours d'interprétation autour du lac valorisant la biodiversité riche présente dans le lac, ses abords et sur les terrains humides attenants (zone Natura 2000 à proximité). La forme que prendra ce parcours d'interprétation reste à définir avec le bureau d'études retenu pour la création des contenus, l'objectif étant qu'il soit ludique et accessible pour les jeunes publics et les familles.
- L'ajout de nouveaux aménagements à l'entrée et au cœur de la base de loisirs :
 - o Un nouveau bloc de toilettes sèches par lombricompostage (garantissant des odeurs et entretien quasi nuls)
 - o Une borne de réparation et de gonflage à vélos
 - o Un point d'eau potable
 - o Des attaches vélos
 - o Deux grands panneaux d'informations présentant l'itinéraire cyclable « Belle Via » et l'offre de services et de loisirs du plan d'eau

Le budget prévisionnel de l'opération est estimé à 100 000 € HT, pour un autofinancement d'Arlysère estimé entre 30 000 et 20 000 €. Les crédits correspondants sont inscrits au Budget principal.

Des demandes de subventions sont envisagées pour mener à bien ce projet ; auprès de :

- la Région (dispositifs Espace Valléen et Itinérance)
- l'appel à projets « Développer le vélotourisme » de l'ADEME
- l'appel à projets « Cyclotourisme » et « Espaces naturels » du Département.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **approuve le projet ci-avant « Travaux d'aménagement et sentier d'interprétation de la biodiversité du lac de Grésy sur Isère » et le portage de la maîtrise d'ouvrage de l'opération par la Communauté d'Agglomération Arlysère ;**
- **approuve le coût prévisionnel des travaux pour un montant de 100 000 € HT ;**
- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à solliciter les subventions les plus élevées possible auprès de tout organisme susceptible d'apporter des financements ;**
- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à faire les démarches nécessaires et à signer les documents afférents à ce projet.**

Le secrétaire de séance
Simon OUVRIER-BUFFET

Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD

